# Procès-verbal SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 11 avril 2025

Nombre de membres afférent au conseil municipal: 15

En exercice : 15 Présents : 11

Votants: 11 (sauf pour les délibérations des comptes administratifs 2024 du budget commune et eaux et assainissement ainsi que pour le vote des subventions aux associations pour lesquelles il n'y avait que

10 votants)

<u>Séance du</u>: 11.04.2025 <u>Convocation du</u>: 31.03.2025 <u>Affichage du</u>: 31.03.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril, à 18h05, le Conseil municipal de VINSOBRES s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude SOMAGLINO, Maire.

<u>Présents</u>: Claude SOMAGLINO, Marie-Claude ROGEZ, Roger GLEIZE, Denise ROUSSET, Claude CALOÏ, Christian TORTEL, Estelle LIELY, Philippe BOURSAUX, Anne-Marie CORRAND, Marie-Pierre MONIER, Magali CAMPANA.

Absents excusés: Jean MOUTON, Sylvie BOREL, Stéphanie CORNUD, Olivier ROQUE D'ORBCASTEL.

Secrétaire de séance : Claude CALOÏ

Approbation à l'unanimité du PV du 31.03.2025

### DELIBERATION n°01- 11 04 2025 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET COMMUNE

Considérant que Monsieur Claude SOMAGLINO, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Marie-Claude ROGEZ, 1ère Adjointe, pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2024 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice		
Section de fonctionnement	1 274 392.18 €	1 457 687.36 €
Section d'investissement	476 427.80 €	382 552.19 €
Report de l'exercice n-1		
Report en section de fonctionnement (002)		270 547.74 €
Report en investissement (001)	- 163 395.81 €	
Total (réalisations + reports)	1 587 424.17 €	2 110 787.29 €

#### Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	-163 395.81 €		- 93 875.61 €	-257 271.42 €
Fonctionnement	433943.55€	163 395.81 €	183 295.18 €	453 842.92 €
Total	270 547.74 €	163 395.81 €	89 419.57 €	196 571.50 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif du budget communal 2024.

### DELIBERATION n°02 – 11.04.2025 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2024 dressé par le Receveur qui s'établit ainsi :

#### Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture	Part affectée à	Résultat de	Résultat de clôture
	de l'exercice	l'investissement	l'exercice 2024	de l'exercice 2024
	précédent : 2023	exercice 2024	*	
Investissement	-163 395.81 €		-93 875.61 €	-257 271.52 €
Fonctionnement	433 943.55 €	163 395.81 €	183 295.18 €	453 842.92 €
Total	270 547.14 €	163 395.81 €	89 419.57 €	196 571.50 €

Considérant que les chiffres du compte de gestion dressé par le Receveur de la collectivité sont identiques à ceux du compte administratif,

Considérant que le compte de gestion dressé par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur,

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion du budget communal 2024 dressé par M. le Receveur.

## DELIBERATION n° 03 – 11.04.2025 AFFECTATION DU RESULTAT 2024 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

#### Reports:

Pour Rappel : déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : - 163 395.81 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 270 547.74 €

#### Soldes d'exécution:

Un solde d'exécution (déficit - 001) de la section d'investissement de : 93 875.61 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 183 295.18 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 100 000.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

#### Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 357 271.42 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

- VOTE l'affectation des résultats de la manière suivante :
  - o Compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 357 271.42 €
  - Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 96 571.50 €

# DELIBERATION n°04 - 11.04.2025 TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2025

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition des taxes directes locales de l'année 2024 :

Taxe foncière bâti :	24.51 %
Taxe foncière non bâti :	58,16 %
Taxe d'habitation :	14.35 %
Contribution Foncière des Entreprises :	21,17 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	20.09 %

Les taux proposés pour 2025 pour la commune sont les suivants :

Taxe foncière bâti :	24.51 %
Taxe foncière non bâti :	58,16 %
Taxe d'habitation :	14.35 %
Contribution Foncière des Entreprises :	21,17 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	20.09 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• DECIDE d'appliquer les taux d'imposition des taxes directes locales suivants pour 2025 :

Taxe foncière bâti :	24.51 %
Taxe foncière non bâti :	58,16 %
Taxe d'habitation :	14.35 %
Contribution Foncière des Entreprises :	21,17 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	20.09 %

# DELIBERATION n°05. 11.04.2025 VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNEE 2025

Denise ROUSSET faisant partie d'association ne vote pas.

Monsieur le Maire propose la répartition des subventions aux associations pour l'année 2025 de la manière suivante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FIXE les montants des subventions aux associations pour l'exercice 2025 de la façon suivante

<ul> <li>Association</li> </ul>	BP 2024	Proposition 2025	Sens du vote
	en €	en €	
Abeille vinsobraise	2000.00	2000.00	unanimité
ACCA*	500.00	0.00	
ADMR les oliviers	1500.00	1600.00	unanimité
Amitié et présence*	150.00	0.00	
Association locale d'urgence*	0.00	0.00	
Bibliothèque	2300.00	2500.00	unanimité

Boules (la longue) *	0.00	0.00	
CATV	3000.00	2500.00	unanimité
Comité des fêtes*	0.00	0.00	
Contes et rencontres*	200.00	200.00	unanimité
Coopérative scolaire	4000.00	4000.00	Unanimité
Coopérative scolaire classe verte 2026	0.00	3000.00	unanimité
Ecole de musique	1000.00	1500.00	unanimité
Ecole du cirque Badaboum*	0.00	0.00	
Foyer socio-éducatif du collège Nyons*	0.00	0.00	
Histoire en partage *	0.00	0.00	
Hôpital local Nyons (achat véhicule)*	0.00	0.00	
La Fanny (la pétanque)	600.00	600.00	unanimité
Le temps de vivre	300.00	350.00	unanimité
Lou pitchou vinsobrais	700.00	800.00	unanimité
Planning familial	200.00	300.00	unanimité
Prévention routière *	0.00	0.00	
Voix de fêtes *	0.00	0.00	
Solidarité paysanne	0.00	300.00	unanimité
TOTAL GENERAL	16 450.00	19 650.00	unanimité
*les associations n'ont pas besoin de su	ubventions cette an	née	

DIT que les crédits seront inscrits au budget 2023 article 6574

## DELIBERATION n°06- 11.04.2025 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif de la commune, exercice 2025, présenté par Monsieur le Maire, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 566 493.50 €	1 469 922.00 €
Reports 002	0.00€	96 571.50 €
Total section fonctionnement	1 566 493.50	1 566 493.50 €
Section d'investissement	990 473.00 €	1 347 744.42 €
Restes à réaliser	100 000.00 €	0.00€
Reports 001	257 271.42€	0.00€
Total section d'investissement	1 347 744.42 €	1 347 744.42 €
TOTAL	2 914 237.92€	2 914 237.92€

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif de la commune 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 566 493.50 €	1 469 922.00 €
Reports 002	0.00€	96 571.50 €
Total section fonctionnement	1 566 493.50	1 566 493.50 €
Section d'investissement	990 473.00 €	1 347 744.42 €
Restes à réaliser	100 000.00 €	0.00€
Reports 001	257 271.42€	0.00€
Total section d'investissement	1 347 744.42 €	1 347 744.42 €
TOTAL	2 914 237.92€	2 914 237.92€

# DELIBERATION n°07-11.04.2025 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Considérant que Monsieur Claude SOMAGLINO, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Marie-Claude ROGEZ, 1ère Adjointe pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal examine le compte administratif du service Eau et Assainissement 2024 qui s'établit ainsi :

	Dépenses	Recettes	solde
Réalisations de l'exercice			
Section d'exploitation	122 171.26 €	131 116.46 €	8 945.20 €
Section d'investissement	302 833.80 €	94 980.00€	-207 853.80 €
Report de l'exercice n-1			
Report en section de d'exploitation (002)	0.00€	84 646.49 €	84 646.49 €
Report en investissement (001)		256 426.67 €	256 426.67 €
Total (réalisations + reports)	425 005.06 €	567 169.62 €	142 164.56 €

### Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture	Part affectée à	Résultat de	Résultat de clôture
	de l'exercice	l'investissement	l'exercice 2024	de l'exercice 2024
	précédent : 2023	exercice 2024		
Investissement	256 426.67 €	0.00€	-207 853.80 €	48 572.87 €
Fonctionnement	84 646.49 €	0.00€	8 945.20 €	93 591.69 €
Total	341 073.16 €	0.00€	-198 908.60 €	142 164.56 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif du budget Eau et Assainissement 2024.

### DELIBERATION n°08- 11.04.2025 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2024 dressé par le Receveur qui s'établit ainsi :

#### Résultats d'exécution :

	Résultat à la clôture	Part affectée à	Résultat de	Résultat de clôture
	de l'exercice	l'investissement	l'exercice 20224	de l'exercice 2024
	précédent : 2023	exercice 2024		
Investissement	256 426.67 €	0.00€	-207 853.80 €	48 572.87 €
Fonctionnement	84 646.49 €	0.00€	8 945.20 €	93 591.69 €
Total	341 073.16 €	0.00€	- 198 908.60 €	142 164.56 €

Considérant que les chiffres du compte de gestion dressé par le Receveur de la collectivité sont identiques à ceux du compte administratif,

Considérant que le compte de gestion dressé par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve de la part de l'ordonnateur,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion du budget Eau et Assainissement 2024.

### DELIBERATION n°09 - 11.04.2025 AFFECTATION DU RESULTAT 2024 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports:

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :

256 426.67 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :

84 646.49 €

Soldes d'exécution:

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :

- 207 853.80 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :

8 945.20 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :

0.00€

En recettes pour un montant de :

0,00€

# Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• VOTE l'affectation des résultats de la manière suivante :

o Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 84 646.49 €

## DELIBERATION n°10 - 11.04.2025 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 Service Eau et Assainissement

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif du service Eau et Assainissement, exercice 2025, présenté par Monsieur le Maire, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	232 021.69 €	138 430.00 €
Reports	0.00 €	93 591.69 €
Total section exploitation	232 021.69 €	232 021.69 €
Section d'investissement	292 885.87 €	244 313.00 €
Reste à réaliser	0.00€	0.00€
Reports	0.00€	48 572.87 €
Total section investissement	292 885.87 €	292 885.87 €
TOTAL	524 907.56 €	524 907.56 €

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif de l'assainissement 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### APPROUVE:

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	232 021.69 €	138 430.00 €
Reports	0.00€	93 591.69 €
Total section exploitation	232 021.69 €	232 021.69 €
Section d'investissement	292 885.87 €	244 313.00 €
Reste à réaliser	0.00€	0.00€
Reports	0.00€	48 572.87 €
Total section investissement	292 885.87 €	292 885.87 €
TOTAL	524 907.56 €	524 907.56 €

#### Divers:

Il a été notifié l'absence regrettable des élus de l'opposition, ce qui marque un manque de respect vis-àvis de leurs électeurs.

Madame LIELY souhaite mettre en place un voyage au Sénat le 02/07/2025 avec le Conseil Municipal des Jeunes. Au total, il y aura 6 mineurs et 2 adultes.

Madame LIELY se mettra en rapport avec le Secrétaire Général pour la mise en place de ce voyage.

Le Maire est sorti de la salle du conseil municipal lors des votes de chaque compte administratif.

La séance est levée à 19h35.

Le Maire, Claude SOMAGGNO Le secrétaire de séance, Claude CALOÏ.